

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>INDE</u>
2. Organisme responsable: Institut indien de normalisation
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [x], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Fils, câblés et feuilles pour nappes pour pneumatiques, en fibres synthétiques ou artificielles (NCCD 51.01 et 59.05)
5. Intitulé: DOC:TDC 1(1256)C2 Méthodes d'essai pour les fils câblés et feuilles de câblé pour nappes pour pneumatiques, en fibres synthétiques ou artificielles. Adhésion statique du câblé textile des pneumatiques au caoutchouc vulcanisé
6. Teneur: Quatre méthodes de détermination de l'adhésion statique des câblés adhésifs au caoutchouc, à savoir les méthodes d'essai H, T et U et la méthode de contrôle de l'adhésion de la bande
7. Objectif et justification: Contrôle de la qualité
8. Documents pertinents: 1. Un avis sera publié dans <u>Standards Monthly Additions</u> . 2. Dès l'adoption du projet de norme, un avis paraîtra dans <u>Gazette of India, Standards India et Standards Monthly Additions</u> .
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: Dans un an environ
10. Date limite pour la présentation des observations: 30 janvier 1988
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [x] ou adresse d'un autre organisme: